

PAYS RHIN-BRISACH INFOS

01
mars > juin
2017

Le journal de votre Communauté de Communes

www.paysrhinbrisach.fr



07

.....
**GRAND FORMAT
VERS UNE
HARMONISATION
DES COMPETENCES**



06

.....
**ZOOM SUR
LE PROGRAMME
D'AIDE À LA
RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE**



10

.....
**RENCONTRE
LE PÊCHEUR
DE MÉLODIES**

03 • EDITO

04 • DANS L'AIR

ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES
OFFICE DE TOURISME
AIRE D'ACCUEIL DE CAMPING-CARS
COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS
RENATURATION DES 7 ANCIENS SITES DE
DECHETERIES

06 • ZOOM SUR

LE PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

07 • GRAND FORMAT

VERS UNE HARMONISATION
DES COMPÉTENCES
TROMBINOSCOPE DES ÉLUS

10 • RENCONTRE

LE PECHEUR DE MELODIES

11 • CONNEXIONS

ANIMATIONS
PISCINE
MUSIQUE

Pour suivre nos actualités :
www.paysrhinbrisach.fr

f /paysrhinbrisach

t /paysrhinbrisach

i /paysrhinbrisach

PROCHAIN NUMÉRO

Sortie de votre magazine #02
juin 2017

À NOS LECTEURS

Vous n'avez pas reçu le magazine
dans votre boîte aux lettres ?
Signalez-le à communication@paysrhinbrisach.fr



NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLE COLLECTIVITÉ ET NOUVEAUX PROJETS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Communautés de Communes du Pays de Brisach et Essor du Rhin ont fusionné pour donner naissance à la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach.

Ce magazine, premier numéro du "Pays Rhin-Brisach Infos", marque donc le début d'une nouvelle ère et de défis stratégiques que notre équipe communautaire est prête à relever avec enthousiasme.

Dans un premier temps, il est essentiel d'harmoniser les interventions de la collectivité dans un certain nombre de domaines tels que la collecte et la valorisation des déchets, la petite enfance et les animations.

Le développement économique, culturel, touristique, l'avenir de la centrale nucléaire de Fessenheim, les services à la population, ainsi que l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en lieu et place des documents communaux d'urbanisme sont également des enjeux que nous plaçons au cœur de notre stratégie pour l'essor du territoire.

La compétence économique, indissociable de la politique

de développement de la Communauté de Communes, permet de créer de véritables pôles d'attractivité à travers des zones d'activités, une pépinière et un hôtel d'entreprises. Nous devons ainsi continuer à exercer une veille constante sur la situation des grandes sociétés du territoire, soutenir les initiatives locales des acteurs économiques et les projets d'investissement dans la grande zone industrielle de Balgau – Nambshheim – Heiteren – Geiswasser. C'est à nous de créer, dès aujourd'hui, les meilleures conditions possibles pour le développement de l'ensemble du bassin de vie de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach.

Pour relever ces challenges, nous travaillons de concert avec les 29 communes membres. Une étroite collaboration est en effet la condition sine qua non à la réussite de tous nos projets et à la construction d'un avenir serein pour tous les habitants.

Cette fusion est un réel défi, mais aussi et surtout, une véritable opportunité pour nous, élus, et pour vous, habitants, artisans, entrepreneurs et responsables associatifs, de faire connaître et de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Eleanor ROOSEVELT disait

"Le futur appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves".

*Dès aujourd'hui, rêvons et agissons ensemble,
pour notre territoire.*

Gérard Hug
Président de la Communauté de Communes
Pays Rhin-Brisach
Maire de Biesheim

CONTACTS
& SERVICESCOMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS RHIN-BRISACH

16 rue de Neuf-Brisach
BP 20045
68600 Volgelsheim
03 89 72 56 49
contact@paysrhinbrisach.fr
www.paysrhinbrisach.fr

ESPACE INFO ÉNERGIE
RHIN-RIED

03 89 72 47 93
eie.rhin-ried@paysrhinbrisach.fr

INFOBEST
VOGELGRUN/BREISACH

03 89 72 04 63
vogelgrun-breisach@infobest.eu

PISCINE SIRENIA

03 89 72 55 65
sirenia@paysrhinbrisach.fr

SERVICE COLLECTE ET
VALORISATION DES DÉCHETS

03 89 72 56 49
dechets@paysrhinbrisach.fr

SERVICE ANIMATIONS

03 89 72 02 33
animations@paysrhinbrisach.fr

SERVICE CULTURE

03 89 72 14 95
culture@paysrhinbrisach.fr

RAM

03 89 72 27 77
ram@paysrhinbrisach.fr

OFFICE DE TOURISME
PAYS RHIN-BRISACH

6 place d'Armes
68600 Neuf-Brisach
03 89 72 56 66
info@tourisme-paysrhinbrisach.com
www.tourisme-paysrhinbrisach.com

ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

AMÉLIORATION DE L'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES



Pourquoi ces travaux ?

Pour limiter les inondations chez les riverains, pour protéger l'environnement en limitant les déversements d'eaux polluées des réseaux par les déversoirs d'orage.

Suite à des inondations survenues en 2015 dans certains secteurs, une étude sur les eaux pluviales a été engagée par la Communauté de Communes.

En quoi consistent-ils ?

A ajouter des grilles avaloirs, des canalisations d'évacuation et des ouvrages d'infiltration. Les travaux permettront d'améliorer de façon importante la situation, mais ne pourront jamais permettre l'absorption de pluies exceptionnelles.

Ils seront réalisés par l'entreprise Werner de Blodelsheim et contrôlés par la Communauté de Communes.

Sur le programme 2016-2017, 4 communes et 11 rues sont concernées pour 250 000 € TTC de travaux, en partie subventionnés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Départemental du Haut-Rhin.

Quand et où ?

Du 13 février au 15 avril 2017, les secteurs concernés sont les suivants :

- WIDENSOLEN - Rue de la Forêt
- DESSENHEIM - Route de Colmar
- NEUF-BRISACH - Rue de l'Église
- Rue du Temple
- URSCHENHEIM - Rue des Merles

OFFICE DE TOURISME

AGRANDISSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME



Les locaux actuels de l'Office de Tourisme du Pays Rhin-Brisach ne permettent pas d'accueillir les touristes, notamment les groupes, dans de bonnes conditions. Des travaux d'agrandissement et de réaménagement ont été décidés, en accord avec la mairie de Neuf-Brisach, propriétaire de l'immeuble. Ces travaux ont démarré mi-décembre 2016 et devraient s'achever en septembre 2017.

Il s'agit de regrouper deux logements (au lieu d'un seul actuellement) et de créer une extension d'environ 65 m² côté cour, permettant :

- l'amélioration de l'accueil par la mise en place d'un nouveau guichet, de présentoirs adaptés et d'une boutique attrayante ;
 - d'aménager des espaces numériques ;
 - d'agrandir les surfaces permettant l'accueil de groupes ;
 - de créer un espace spécifique pour les enfants ;
 - de mettre aux normes l'ensemble du site afin de pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap.
- Coût du projet : 322 000 € HT

AIRE D'ACCUEIL DE CAMPING-CARS

CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DE CAMPING-CARS

Le Pays Rhin-Brisach est riche de découvertes touristiques. Neuf-Brisach, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, en est la porte d'entrée et le fer de lance. Les curiosités de notre territoire (patrimoine, gastronomie, culture) attirent chaque année de nombreux touristes.

Afin de pallier le manque d'aires d'accueil de camping-cars sur le territoire, les élus communautaires ont souhaité proposer ce mode d'accueil et d'hébergement touristique.

Composée d'une vingtaine de places (pour la première tranche), cette aire sera installée sur l'Île du Rhin, à proximité de l'hôtel-restaurant le Ranch-Cabalin.

Elle se veut accessible, sécurisée, confortable, avec des services associés au stationnement : approvisionnement en eau, vidange des eaux grises (vaisselles, salle de bain) et noires (WC chimiques), conteneurs à déchets, WIFI.

Les travaux démarrent en mars 2017 pour une ouverture prévisionnelle en avril 2017.

Sa gestion sera confiée à un prestataire spécialisé : Camping-Car Park. Coût du projet : 115 000 € HT

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE À BLODELSHEIM



En septembre 2014, la Communauté de Communes Essor du Rhin (aujourd'hui faisant partie intégrante de la nouvelle Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach) a décidé la construction d'une nouvelle déchèterie unique destinée à remplacer les 7 anciennes déchèteries situées à Blodelsheim, Fessenheim, Hirtzfelden, Munchhouse, Roggenhouse, Rumersheim-Le-Haut et Rustenhart. Cette nouvelle déchèterie, située dans la Zone d'Activités de la Hardt à Blodelsheim, est synonyme :

- de préservation des ressources naturelles puisqu'elle permet la récupération de plus de déchets (22 filières dont le plâtre, les huisseries et les capsules de café) et la diminution des déchets enfouis et incinérés ;
- d'amélioration du service aux particuliers avec des horaires d'ouverture beaucoup plus larges, environ 30h/semaine ;

- d'ouverture de la déchèterie aux professionnels, artisans et commerçants pour certains déchets ;
- de fonctionnement optimisé avec un site gardienné, une meilleure signalétique, une sécurité renforcée, un suivi et des conseils aux usagers.

En ce qui concerne la facturation du service :

- les particuliers et les administrations disposent d'un forfait de 30 passages par an d'ores et déjà inclus dans la redevance (pas de facturation supplémentaire). Au-delà de ce forfait, le passage supplémentaire est facturé 7,50 € TTC/passage ;
- les professionnels, artisans et commerçants sont facturés au poids des déchets déposés, soit 0,11 € TTC/kg.

RENATURATION DES 7 ANCIENS SITES DE DÉCHÈTERIES

L'AVENIR ÉCOLOGIQUE DES 7 ANCIENS SITES DE DÉCHÈTERIE

Parallèlement à la création de la nouvelle déchèterie intercommunale à Blodelsheim, s'est posée la question du devenir des 7 anciennes déchèteries, devenues désormais obsolètes. La fermeture de ces sites et leur renaturation ont été actées par la Communauté de Communes en février 2016.

L'objectif de ces travaux est d'éliminer tout ou partie des équipements actuellement présents sur les différents sites, d'y semer des prairies champêtres et d'y replanter des arbres d'essence locale typique de la Hardt. Ces sites seront donc transformés en espaces écologiquement favorables à la biodiversité.

Les travaux ont débuté en janvier 2017 et se poursuivront jusqu'en automne 2017. La Communauté de Communes bénéficie pour ce projet d'une subvention issue de l'appel à projets "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte" du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

06 • ZOOM SUR

LE PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans le cadre de son soutien à la rénovation thermique, la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach a mis en place un système d'aide à la rénovation énergétique complémentaire aux dispositifs gouvernementaux et régionaux.

Vous êtes éligibles à ces aides si :

- vous êtes propriétaire occupant ou locataire et s'il s'agit d'une résidence principale ;
- vous habitez une des communes de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach ;
- vous effectuez des travaux éligibles au crédit d'impôt transition énergétique ;
- vous faites réaliser les travaux par un professionnel labellisé.

PIERRE-JEAN CHOLLEY
Conseiller Info-Énergie

Depuis la mise en place du système d'aides financières en septembre 2014, combien de projets ont été financés ?

Au total 116 projets ont déjà été financés par la Communauté de Communes. Aujourd'hui une cinquantaine de dossiers sont en cours de constitution et de validation.

En moyenne, quel est le montant de l'aide accordée ?

Généralement entre 700 € et 800 €, le montant maximum étant de 2 000 €. Toutefois en cas de rénovation globale en vue d'atteindre une performance énergétique très élevée (label Bâtiment Basse Consommation), cette aide peut être bonifiée de 2 000 € supplémentaires. Pour cela il est nécessaire de passer par le dispositif d'accompagnement régional Oktave.

Quels sont les travaux les plus fréquents ?

Le plus souvent, il s'agit de travaux concernant les fenêtres, l'isolation et le changement de la chaudière.



Quel suivi assure le conseiller auprès des habitants qui souhaitent faire une demande d'aide financière ?

Je m'occupe de l'accompagnement technique et administratif des habitants. Je les conseille et les aide à la lecture ainsi qu'à la comparaison de devis de professionnels. Je précise que pour qu'une aide soit accordée, il est impératif que la personne intéressée présente son projet, ses devis et monte son dossier AVANT de réaliser les travaux. Une demande faite après réalisation des travaux sera toujours refusée.

NATHALIE HECHT
Habitante - Heiteren

Quels travaux avez-vous réalisés dans votre logement ?

Nous avons réalisé des travaux d'isolation, changé les fenêtres du rez-de-chaussée et installé une pompe à chaleur.

Comment Pierre-Jean Cholley vous a-t-il aidé dans la constitution de votre dossier ?

Lors du premier RDV, M. Cholley nous a aidé à comprendre les devis, nous a prodigué de précieux conseils techniques et nous a expliqué les différentes aides dont nous pouvons bénéficier, en plus de celle de la Communauté de Communes.

Cette aide de la Communauté de Communes a-t-elle été un élément déclencheur pour la concrétisation de votre projet ?

L'aide financière de la collectivité n'est pas négligeable et c'est un plus pour un budget. Toutefois, des travaux comme ceux que nous avons effectués sont onéreux, plusieurs dizaines de milliers d'euros. Une fois toutes les aides déduites, la somme restant à la charge de l'habitant demeure élevée. Il faut donc avoir des moyens financiers propres en plus de ces aides.

Si vous aviez un conseil à donner à un(e) habitant(e) qui souhaiterait se lancer dans des travaux de rénovation énergétique, lequel serait-il ?

Ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec M. Cholley. Il est de bon conseil, aussi bien en termes techniques que pour l'aspect financier. C'est vraiment rassurant de savoir que quelqu'un de compétent suit notre dossier et est disponible pour nous accompagner.

Pour plus d'informations, contactez le conseiller Info-Énergie, Pierre-Jean Cholley au 03 89 72 47 93



GRAND FORMAT • 07

VERS UNE HARMONISATION DES COMPÉTENCES

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

ENJEU

Disparité des modes de gestion entre les deux anciennes Communautés de Communes.

Sur 2017 et 2018, lancement d'une politique d'harmonisation sur l'ensemble du territoire dans les domaines suivants :

- Redevance incitative ;
- Collecte des ordures ménagères ;
- Collecte des biodéchets ;
- Schéma de déchèteries et de points verts.

ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

ENJEU

Une compétence exercée uniquement par l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Brisach.

Au 1^{er} avril 2017 : assainissement collectif ; exploitation des stations d'épuration de Munchhouse et Rumersheim-le-Haut

Au 1^{er} janvier 2018 : extension de cette compétence à l'ensemble du territoire et notamment :

- Service Public d'Assainissement Non-Collectif : extension de la compétence obligatoire en matière de contrôle des installations ;
- Eaux pluviales : gestion des ouvrages sur l'ensemble du territoire.

PETITE ENFANCE

ENJEU

Disparité des modes de gestion entre l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Brisach (régie) et l'ancienne Communauté de Communes Essor du Rhin (externalisation via une convention d'objectifs avec une association locale).

1^{ère} étape : à compter de septembre 2017, démarrage d'une politique d'harmonisation de l'accessibilité aux services de la Petite Enfance pour les familles de l'ensemble du nouveau territoire.

2^{ème} étape : au cours des 2 prochaines années, la réflexion portera également sur le futur mode de gestion qui sera retenu à l'échelle de la nouvelle intercommunalité.

PÉRISCOLAIRE

ENJEU

Une compétence exercée uniquement par l'ancienne Communauté de Communes Essor du Rhin. Étendre la compétence à l'ensemble de l'intercommunalité ou la restituer aux communes membres.

Lancement d'une étude, début 2017, permettant d'élaborer un diagnostic partagé, avec les communes, des besoins à l'échelle du nouveau territoire de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach. Cette étude permettra de définir un véritable schéma prospectif de développement de ce service à la population

BUREAU COMMUNAUTAIRE
(PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS)



Gérard Hug
Maire de Biesheim
Président



François Beringer
Maire de Blodelsheim
Finances, marchés, mutualisation, aides communautaires et SIG



Jean-Paul Schmitt
Maire de Nambenheim
Tourisme, patrimoine et pistes cyclables



Claude Brender
Maire de Fessenheim
Économie et numérique



André Sieber
Maire d'Algolsheim
Coopération transfrontalière



Claude Gebhard
Maire d'Artzenheim
Dév. Durable, aménagement, urbanisme, habitat et transports



Roland Durr
Adjoint de Biesheim
Assainissement et travaux



Josiane Bigel
Maire de Widensolen
Culture, sport et animation



Frédéric Goetz
Conseiller Municipal de Hirtzfelden
Collecte et valorisation des déchets



Philippe Mas
Maire de Volgelsheim
Petite enfance, périscolaire et solidarité

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES



APPENWIHR
André Deneuville
Maire



BALGAU
Pierre Engasser
Maire



BALTZENHEIM
Serge Baesler
Maire



BIESHEIM
Brigitte Schultz-Maurer
Adjointe



BLODELSHEIM
Liliane Hombert
Adjointe



DESSENHEIM
Alexis Clur
Maire



DESSENHEIM
Michèle Stath
Adjointe



DURRENENTZEN
Paul Bass
Maire



FESSENHEIM
Marie-Jeanne Kieffer
Adjointe



FESSENHEIM
Jean-Louis Libsig
Conseiller Municipal



GEISWASSER
Betty Muller
Maire



HEITEREN
Dominique Schmitt
Maire



HETTENSCHLAG
Bernard Koch
Maire



KUNHEIM
Eric Scheer
Maire



KUNHEIM
Jill Köppe-Ritzenthaler
Adjointe



LOGELHEIM
Roger Groshaeny
1^{er} adjoint



MUNCHHOUSE
Philippe Heid
Maire



MUNCHHOUSE
Sylvain Waltisperger
1^{er} adjoint



NEUF-BRISACH
Richard Alvarez
Maire



NEUF-BRISACH
Karine Schira
Adjointe



NEUF-BRISACH
Francis Conrad
Conseiller Municipal



OBERSAASHEIM
Patrick Clur
Maire



ROGGENHOUSE
Henri Masson
Maire



RUMERSHEIM-LE-HAUT
Thierry Schelcher
Maire



RUSTENHART
Mario Hegy
Maire



URSCHENHEIM
Robert Kohler
Maire



VOGELGRUN
Charles THOMAS
Maire



VOLGELSHEIM
Claude Schaal
Adjoint



VOLGELSHEIM
Corinne Bollinger
Adjointe



WECKOLSHEIM
Arlette Bradat
Maire



WOLFGANTZEN
François Koeberle
Maire

LE PÊCHEUR DE MELODIES

RENCONTRE AVEC ADRIEN VONARB, LE DERNIER PÊCHEUR SUR LE RHIN



"Un sacré personnage"; ce sont sans aucun doute les premiers mots qui nous viennent à l'esprit quand on rencontre Adrien Vonarb. Barbe fournie et cheveux argentés, ses yeux bleus s'illuminent lorsqu'il parle de ses passions. Adrien Vonarb n'est pas seulement le dernier pêcheur professionnel sur le Rhin, il est également un compositeur et un accordéoniste hors pair. Un vrai "Pêcheur de Mélodies" comme l'indiquent les trois mots inscrits sur son instrument.

Pêcheur ...

Ancien professeur d'accordéon et de solfège, Adrien Vonarb a quitté l'enseignement en 1988 afin de vivre de son autre passion: la pêche. Quand on lui demande d'où vient cet engouement, il aime plaisanter "je ne sais pas, je suis sûrement tombé dedans quand j'étais petit". Autodidacte, il a obtenu une dérogation pour son installation afin de pallier l'absence de formation pour la pêche en eau douce. Soucieux du respect de l'environnement, il est le premier pêcheur professionnel en eau douce, et en particulier sur le Rhin, d'une nouvelle génération. Il a, en effet, été le précurseur de ce que l'on peut appeler la "pêche

raisonnée": pêcher moins, mais mieux et tout commercialiser. C'est ainsi que depuis presque 30 ans, la maison Vonarb transforme et vend le produit de sa pêche. Quiches, terrines, saucisses, ou tourtes, il en est convaincu: "Tous les poissons sont bons, lorsqu'ils sont bien préparés". Des supermarchés aux restaurants étoilés alsaciens comme l'Auberge de l'III à Illhaeusern et le Cerf à Marlenheim, auprès desquels il commercialise ses produits en circuit court, ses clients connaissent les contraintes et savent s'adapter aux résultats de sa pêche. Une journée type? Il n'en existe pas. Trop de facteurs entrent en jeu; les conditions climatiques par exemple. Il le sait mieux que personne, les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Comme un refrain, un leitmotiv, cet amoureux du Rhin nous le rappelle "ce n'est pas la nature qui doit s'adapter aux actions humaines mais c'est à nous, les Hommes, de nous adapter à ses lois". Depuis quelques années, Adrien a volontairement réduit son activité et attend désormais de transmettre ses savoirs à son successeur afin de pérenniser le métier et de revenir, en parallèle, à l'un de ses premiers amours: la musique.

... de mélodies

Avant d'exercer le métier de pêcheur professionnel, Adrien Vonarb a vécu pendant plus de 20 ans de la musique. Compositeur-interprète et éditeur de musique d'accordéon, Adrien Vonarb puise son inspiration dans tous les sons qui l'entourent: le galop des chevaux, l'écoulement de l'eau, etc. Il a déjà plusieurs albums à son actif: Ambiance Rhénane, Nostalgie Rhénane et Tour d'Alsace (double CD). "Le Rhin est ma muse dit-il, des Alpes suisses jusqu'à la Mer du Nord". Il se décrit comme un défenseur de la musique rhénane: "J'ai deux passions et une chance phénoménale de pouvoir vivre de ces dernières. Une unique chose les lie: le Rhin. Il est le dénominateur commun."

Recette: les goujonnettes (poissons: barbeau, hotu, brème, chevesne, brochet, silure, gardon, gobie)

- Prélevez le filet ;
- Coupez-le en frites de poisson dans le sens de la hauteur (5 à 6 mm d'épaisseur) ;
- Farinez les bouts de poissons, secouez-les bien (afin d'éviter les amas de farine) et plongez-les dans de l'huile préchauffée à 180° afin de les blanchir une première fois ;
- Égouttez-les et plongez-les une seconde fois dans l'huile ;
- Égouttez-les ;
- Juste avant de servir, replongez-les une 3^{ème} fois dans l'huile pour les dorer à souhait ;
- Tapissez un plat de papier absorbant et mettez les goujonnettes dans le plat ;
- Assaisonnez et servez avec une salade de pommes de terre, de crudités, etc.

Un conseil pour la fin? Pour manger le poisson rien de mieux que la "fourchette à bon Dieu" (les doigts).

ANIMATIONS

ANIMATIONS JEUNESSE: VACANCES DE PÂQUES



Le Service Animations de la Communauté de Communes organise 2 semaines d'activités pendant les prochaines vacances, **du 10 au 21 avril**. L'objectif est de proposer une offre complémentaire aux accueils de loisirs organisés sur le territoire.

Les jeunes entre 5 et 18 ans pourront ainsi profiter d'activités ludiques, de bricolage ou d'activités sportives très diverses.

Toutes ces animations seront encadrées par des bénévoles associatifs, des professionnels ou des agents du Service Animations.

Pour tout renseignement et inscription, contacter le Service Animations, par téléphone au 03 89 72 02 33 ou par courriel à l'adresse suivante animations@paysrhinbrisach.fr

PISCINE

LA SEMAINE DU PUBLIC À LA PISCINE SIRENIA, DU 3 AU 9 AVRIL

La piscine SIRENIA sera fermée pour vidange semestrielle du 27 mars au 3 avril matin.

DES ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE POUR LES ADOS ET PRÉ-ADOS

Les Services Animations et Jeunesse de la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace et de la Communauté de Communes proposent des activités pour les 11-17 ans lors des vacances scolaires, mais aussi les mercredis et samedis!

Au programme: activités sportives et culturelles, mais nous proposons également de construire des projets entre amis (groupe de musique ou de théâtre, projet voyage ou de solidarité).

Renseignements et inscriptions auprès de Audey Jouini Animatrice Référente Jeunesse.

www.foyers-clubs-alsace.org (Animation jeunesse - CCPRB)

f Audey Animatrice Jeunesse 06 60 07 15 20 ou 06 61 18 52 70



Réouverture des bassins le 3 avril à 14h pour une semaine d'ouverture au public tous les après-midis. Lors de cette semaine, la piscine vous invite à venir découvrir des activités qu'elle propose tout au long de l'année. Découverte gratuite après acquittement du ticket d'entrée à la piscine.

Au programme*:

- Mardi 4 avril à 19h15: Aquabiking adultes
- Mercredi 5 avril à 18h15: Aquatonic adultes
- Vendredi 7 avril à 18h15 nouveauté: Aqua-yoga adultes.

MUSIQUE

LE PRINTEMPS ARRIVE EN MUSIQUE

Les professeurs de l'école de musique du Pays Rhin-Brisach vous proposent deux concerts.

Dimanche 2 avril à 17h à l'église de Vogelgrun

Concert avec Hervé Schaal au piano et Anne-Marie Kempf à l'alto. Passionnés par la musique de chambre, les deux solistes enseignent au conservatoire de Strasbourg. Ils proposeront un programme romantique avec des œuvres de Brahms, Chopin, Schubert...

Vendredi 7 avril à 20h15 à l'église de Widensohlen

Concert du chœur d'hommes de Riquewihr sous la direction de Céline Wymann, et de la chorale junior de l'école de musique, sous la direction de Céline Troetschler. Les 2 chorales proposeront un programme autour de la chanson française.

Entrée libre pour les deux concerts – plateau au profit des conseils de fabrique.

*Les plus beaux airs de l'Opéra
& de l'Opérette*

*Die schönsten Melodien
aus Opern und Operetten*



Soprano

Accompagnés au piano
par Anton ILLENBERGER

Mit Klavierbegleitung
von Anton ILLENBERGER



Tenor

Puccini, Verdi, Lehar, Kalman

Samedi 18 mars 2017 à 19h30

Samstag, 18. März 2017, 19.30 Uhr

**Spitalkirche Breisach am Rhein
(Marienau 1/Marktplatz)**

Entrée gratuite (places limitées)

Plateau au profit de l'Île aux Enfants, fête franco-allemande
les 24 et 25 juin prochains

Eintritt frei (Plätze limitiert)

Willkommen sind Spenden zugunsten der deutsch-französischen Kinderinsel am
24 und 25 Juni

